

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018
DELIBERATION N° 35

L'an deux mil dix huit, le cinq avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le
06 avril 2018*

Le Maire

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE (à partir de 18h16), MM. NEYS (jusqu'à 23h20), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, LALANNE (à partir de 18h45), SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE (à partir de 21h00), MEYZENC, MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes LARRE, ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LAUQUE par M. LACASSAGNE jusqu'à 18h16, M. NEYS par M. SOROSTE à partir de 23h20, Mme LANGLOIS par M. ESCAPIL-INCHAUSPE, M. ARCOUET par M. SALDUCCI, M. LALANNE par M. ESMIEU jusqu'à 18h45, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE jusqu'à 21h00, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme CANDILLIER par M. UGALDE, Mme BELBARAKA par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par Mme DURRUTY.

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

OBJET : ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE – « La Vérité de l'Arbre » « Arbolaren Egia » – Installation d'une œuvre d'art commémorative au cœur du petit Bayonne.

L'engagement de nombreux élus, de la société civile du Pays basque et de la communauté internationale envers un processus de paix depuis 2011, a abouti le 8 avril 2017 au désarmement de l'organisation ETA, en constituant ainsi une étape décisive sur le chemin tracé par les différents acteurs impliqués dont les « Artisans de la Paix ».

Pour continuer d'imaginer les voies et moyens d'un « Vivre Ensemble » pérenne et encourager cette démarche de reconstruction, le mouvement civil pour la paix, Bake Bidea, a décidé, en lien avec l'artiste et sculpteur basque Koldobika Jauregi, d'un acte de la plus haute portée symbolique : la création et le don à la ville de Bayonne de la sculpture monumentale « Arbolaren Egia », « La Vérité de l'Arbre ».

Ce projet témoigne de la volonté de reconnaître l'attachement profond du territoire au processus de paix et le rôle particulier de Bayonne dans ce cadre, mais aussi du désir de transmettre à tous - tout particulièrement aux générations futures - et d'enraciner le message humaniste de la refondation des liens d'une vie en commun et sans violence.

Afin de concrétiser cette donation, une convention tripartite entre la commune, qui accepte la donation et les conditions grevant celle-ci, Bake Bidea qui a porté le projet et effectue la donation, et l'artiste Kodobika Jauregi qui a conçu l'œuvre, est établie, qui prévoit les conditions d'accueil de la sculpture. Elle sera implantée dans le quartier du Petit Bayonne, entre la Nive, le campus, les casernes et la rue Pelletier.

Comme les travaux sont situés dans l'emprise du site patrimonial remarquable de Bayonne, ceux-ci nécessitent le dépôt d'une déclaration préalable.

Aussi, en conséquence, il est demandé au conseil municipal :

- d'accepter la donation de cette œuvre, dans les conditions particulières qui ont été définies entre les parties intéressées,
- d'approuver les termes de la convention tripartite qui précise ces conditions, et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer,
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer la déclaration préalable nécessaire, et à procéder à toutes les opérations utiles à son installation.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES,

Mme DURRUTY (avec mandat), M. NEYS, Mmes DUHART, JUZAN, MM. ESMIEU, LALANNE, SALANNE, Mme MEYZENC, M. ESCAPIL INCHAUSPE (avec mandat), Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne